
**Consultation publique
Projet de Cadre de révision
des hauteurs et des densités du centre-ville**

<p>Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie</p>
--

Date : 27 octobre 2011

Heure : 10h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage

Étaient présents :

Pour l'arrondissement de Ville-Marie:

- Monsieur Marc Labelle, directeur, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises;
- Monsieur Sylvain Villeneuve, chef de division, division de l'urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
- Monsieur Bruno Collin, chef d'équipe et conseiller en aménagement, division de l'urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises.

Pour la commission :

- Mme Irène Cinq-Mars, présidente;
- M. Jean-Claude Boisvert, commissaire;
- M. Viateur Chénard, commissaire;
- M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission.

La présidente ouvre la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'objectif principal de la réunion, qui vise à s'assurer du bon déroulement des consultations publiques qui débutent. Elle présente le code de déontologie de l'OCPM. Elle explique enfin sa compréhension du mandat confié à l'Office par le conseil municipal. Celui-ci porte principalement sur l'analyse des propositions relatives aux

hauteurs et aux densités proposées, mais la commission se réserve la possibilité d'aborder dans son analyse les autres volets du document de consultation.

La présentation de l'arrondissement sera identique pour les deux soirées d'information. Le support principal en sera un instrument visuel dynamique, destiné à illustrer les modifications proposées. Elle durera en gros une trentaine de minutes, et couvrira les trois volets du document de référence : le bilan de l'intervention municipale des dernières années au centre-ville, les pistes d'orientation ou de réflexion susceptibles d'être approfondies dans le cadre de la révision à venir du plan d'urbanisme, et les propositions comme telles de modification des hauteurs et des densités. L'arrondissement sera représenté par MM. Labelle, Villeneuve et Collin. D'autres représentants de la Ville seront également présents dans l'auditoire, notamment en provenance du bureau du Plan d'urbanisme et du bureau du patrimoine.

Par la suite, les commissaires ont formulé certaines demandes de documents, dans le but de visualiser plus clairement les modifications proposées. Monsieur Collin a, pour sa part, indiqué qu'il remettrait à la commission une version corrigée du document 3.2, illustrant la carte des modifications proposées et les raisons de ces modifications. Cette carte remplacera la version actuelle.

Les commissaires et les représentants de l'arrondissement ont échangé sur certaines questions susceptibles d'être débattues lors des soirées d'information : les objectifs plus spécifiques des modifications proposées, la démarche entreprise par l'arrondissement pour conduire aux propositions énoncées, l'impact sur le projet à l'étude des autres initiatives réglementaires mises en œuvre au cours des dernières années sur différentes portions du territoire du centre-ville (les deux PPU, le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, le dossier Radio-Canada, le dossier Bonaventure, etc.), la problématique générale du stationnement. Autant de questions susceptibles d'être abordées au cours des soirées d'information.

Fin de la rencontre : 12h.